



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

La Ministre

Référence à rappeler :
TR/MC/2024/D/15023/MBL

Paris, le **24 JUIN 2024**

Monsieur le Président,

Vous avez transmis à la préfecture de la région Grand-Est un dossier de demande d'appellation scène conventionnée d'intérêt national (SCIN) pour le projet de l'Espace Django à Strasbourg (67).

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai décidé de lui attribuer, pour la période 2024-2027, l'appellation SCIN, mention « art en territoire ».

En effet, les actions déployées en matière de soutien aux artistes, pour la création, la diffusion de leurs œuvres et l'organisation de leur présence durable sur le territoire, témoignent de l'importance de ce projet pour la cohésion et l'attractivité du quartier prioritaire du Neuhof à Strasbourg.

Cette appellation permet de reconnaître la qualité d'un projet qui est un exemple d'intégration territoriale par l'art et de lutte contre les inégalités sociales à travers la mobilisation créatrice.

La pertinence de sa programmation, les modalités de son soutien aux équipes, notamment émergente, le travail d'action culturelle, innovant et inventif, dans et hors les murs, permettent à l'Espace Django de bénéficier d'une reconnaissance incontestée de la part des artistes et des populations ainsi que des professionnels au plan local, régional, transfrontalier et national.

L'attribution de cette appellation, étroitement liée à la mise en œuvre du programme d'actions porté par Messieurs Benoît Van Kote et Mourad Mabrouki, co-directeurs, se traduira par la conclusion d'une convention pluriannuelle d'objectifs portant sur la même période. Pour l'État, cette convention sera signée par Madame la Préfète de la région Grand-Est, Préfète du Bas-Rhin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Bien à Vous

Rachida DATI

Monsieur Gérard KLEIN
Co-président à la vie associative
Espace Django
4, impasse Kiefer
67100 STRASBOURG